

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PGMR DE LA MRC DE L'ISLET – 2025

OBJET

Ce rapport annuel présente l'état d'avancement au 31 décembre 2025 des actions inscrites au *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2029*.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2025

- Modernisation de la collecte sélective et prise en charge par Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Engagement d'une ressource à l'interne pour ce mandat.
- Nomination d'une nouvelle ressource à la MRC pour prise en charge du PGMR.
- Élaboration de deux subventions régionales pour réduire l'enfouissement : Couches lavables et produits d'hygiène féminine durables. Onze municipalités s'y joignent et les trois autres ont des subventions municipales.
- Trois municipalités offrent maintenant la collecte de matières organiques avec bac brun et huit autres ont fourni des composteurs domestiques à leurs citoyens. Trois municipalités, soit Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Pamphile et Sainte-Perpétue, sont encore en réflexion quant à la méthode de traitement des matières organiques.
- Développement d'une campagne d'ISÉ pour contrer le gaspillage alimentaire.

AMÉLIORER LA GMR SELON LA HIÉRARCHIE DES 3RV

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires Note : les actions réalisées par les municipalités ne sont pas toutes répertoriées dans ce rapport.
1	Subventionner l'achat de produits écologiques ou réutilisables	Mettre en place des programmes dans toutes les municipalités pour encourager l'utilisation de couches et de produits d'hygiène personnelle lavables	Municipalités MRC	2023-2029	En continu	Saint-Pamphile et L'Islet : programme pour couches lavables et programme pour les produits d'hygiène féminine Saint-Jean-Port-Joli : programme pour couches lavables seulement MRC : élaboration d'un programme de subventions pour couches lavables et produits d'hygiène féminine durables à l'échelle de la MRC pour les autres municipalités.
2	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Participer à une campagne régionale en réalisant diverses activités d'ISÉ	MRC	2023-2029	En cours	MRC : développement d'une campagne sous format vidéo pour informer et sensibiliser les citoyens
3	Encadrer la vente des produits à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer des initiatives régionales pour réduire l'usage de sacs et de bouteilles en plastique à usage unique • Assurer l'accès à l'eau potable dans les édifices municipaux • Interdire la distribution et la vente de bouteilles d'eau jetables dans les édifices municipaux • Mettre en place une ligne de vaisselle réutilisable dans les cuisines des édifices municipaux 	MRC Municipalités	2024-2026	En cours	MRC : élaboration d'une politique de réduction des produits à usage unique. Saint-Aubert : ajout des distributrices ou des pichets d'eau potable à la disposition du public et utilisation de vaisselle lavable lors d'événements Saint-Damase-de-L'Islet, Tourville, Saint Pamphile, Sainte-Louise, Saint-Cyrille et Saint-Adalbert : utilisation de vaisselle lavable lors d'événements publics Saint-Jean-Port-Joli : aucun usage de bouteilles d'eau jetables, sauf pour le service incendie Sainte-Perpétue : dans le cadre du MAE, des gourdes et sacs réutilisables ont été distribués aux enfants

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires Note : les actions réalisées par les municipalités ne sont pas toutes répertoriées dans ce rapport.
4	Améliorer la gestion des collectes d'encombrants	<ul style="list-style-type: none"> • Planter des précollectes ou des collectes sur appel • Assurer la réception des encombrants par des ententes avec les éco-centres ou d'autres lieux de réemploi 	Municipalités	2023-2029	En cours	Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint Adalbert : entente avec un éco-centre pour la réception des encombrants et limitation des collectes d'encombrants à une seule par année La Régie intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet-Sud s'occupe de la collecte des encombrants à l'automne au frais des municipalités L'Islet : service de précollecte Saint-Jean-Port-Joli : diminution importante de la quantité d'encombrants (une seule collecte par an), promotion des filières alternatives (éco-centre, dépano-meuble, etc.) Sainte-Perpétue : permis aux citoyens de retourner les encombrants à l'éco-centre et payer les frais; entente prise avec l'éco-centre Saint-Cyrille : mise à disposition de conteneurs pour le ramassage des encombrants
5	Stimuler la revente d'articles divers dans les éco-centres	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager ou améliorer les zones de réemploi dans les éco-centres • Favoriser le déploiement des OBNL en réemploi 	Municipalités	2024-2028	En cours	L'Islet : amélioration de la zone de réemploi (2023-2024) et récupération des sièges d'auto Publicités et encouragement à utiliser les éco-centres Sainte-Perpétue : publicité sur l'utilisation de l'éco-centre en identifiant les matières acceptées Sainte-Louise a vu naître la Friperie de la vieille école à la fin 2024 Tourville : deux locaux sont offerts gratuitement pour la Friperie Monk gérée par un organisme Saint-Pamphile : un comptoir communautaire est ouvert au public Saint-Cyrille-de-Lessard : publication sur l'importance de l'utilisation de l'éco-centre

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires Note : les actions réalisées par les municipalités ne sont pas toutes répertoriées dans ce rapport.
6	Favoriser la réparation et le surcyclage des encombrants et d'autres articles domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec un ou des organismes pour mettre en place un ou des ateliers permanents ou ponctuels de réparation (ex.: Réparathon, café-réparation, etc.) • Faciliter la tenue d'événements de revente d'articles usagés (ventes de garage, articles usagés en ligne, etc.) 	MRC Municipalités	2024-2029	En cours	MRC : organisation d'un atelier pour la population «Répare tes trucs» (aucun en 2025) Saint-Adalbert et Sainte-Louise : marché aux puces Saint-Damase-de-L'Islet : marchés aux puces (location de tables par la municipalité) L'Islet : projet en cours pour la revente d'articles en ligne Saint-Adalbert : un marché aux puces a lieu chaque automne au profit de la Fabrique Saint-Damase-de-L'Islet : il y a des activités de location de tables pour marchés aux puces organisés par organismes et contribuables Sainte-Perpétue : permission accordée aux citoyens pour les ventes de garage
7	Améliorer la récupération des matières recyclables de la collecte sélective	Déployer une campagne de sensibilisation (écopatrouilles, activités scolaires, communications sur les coûts réels, etc.)	Municipalités	2023-2029	En continu	Saint-Damase-de-L'Islet : communications pour l'amélioration du tri et nécessité de réduire à la source : Saint-Roch-des-Aulnaies : communication régulière dans les médias locaux sur les coûts de la collecte et de la disposition des matières résiduelles, performances de la municipalité, coûts réels, etc. L'Islet et Sainte-Louise : activités de sensibilisation en milieu scolaire Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Damase-de-L'Islet : communications pour l'amélioration du tri et nécessité de réduire à la source Sainte-Perpétue : communications via le Babillard concernant les coûts réels et la disposition des matières résiduelles

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires Note : les actions réalisées par les municipalités ne sont pas toutes répertoriées dans ce rapport.
8	Utiliser les leviers de la modernisation de la collecte sélective pour améliorer la performance	Identifier des points d'amélioration possibles lors des discussions avec l'organisme de gestion	MRC Municipalité	2025-2029	En cours	Toutes les municipalités sont maintenant regroupées pour la récupération Recrutement d'une ressource pour assurer une amélioration constante de la performance

IMPLANTER UN SYSTÈME DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES (MO) ADAPTÉ DANS TOUTES LES MUNICIPALITÉS

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
9	Implanter les modes de gestion des résidus alimentaires dans chacune des municipalités	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des collectes de porte en porte dans les périmètres urbains des municipalités concernées (résidentiel et ICI assimilables) Subventionner des composteurs domestiques et former les citoyens Selon les municipalités, demander l'aide financière des programmes PTMOBC et ACDC Si l'étude de faisabilité est concluante, construire une plateforme de compostage ou un centre de transfert des MO 	Municipalités MRC Régie	2023-2024	Terminé En cours	Mise en opération de la collecte porte-à-porte des MO résidentielles et ICI (Saint-Jean-Port-Joli, Saint Aubert et L'Islet) Implantation du compostage domestique à plus de 70 % des UO dans huit municipalités Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Pamphile et Sainte-Perpétue sont en analyse pour la mise en place d'un mode de gestion Poursuite des démarches pour partenariat potentiel
10	Mener des campagnes de sensibilisation (préimplantation et récurrentes)	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir ou identifier des outils de communication et assurer leur diffusion Réaliser des formations et des activités scolaires 	Municipalités MRC	2023-2029	Terminé	Compostage domestique : formations aux citoyens (assemblées, distribution d'aide-mémoire, vidéo de formation, service d'assemblage, visite de classes, etc.) Collecte 3 ^e voie : séances d'information, communications diverses

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
11	Offrir un service d'accompagnement	• Mettre en place une ligne téléphonique d'information et une écopatrouille	MRC	2023-2029	Terminé	Entente régionale Chaudière-Appalaches : publications diverses
		• Offrir de l'information et mener des inspections visuelles (écopatrouille pour bacs bruns, composteurs)	Municipalités		En cours	
12	Poursuivre la sensibilisation à l'herbicyclage et le feuillicyclage	Concevoir et diffuser des messages dans les médias traditionnels ou sociaux	MRC Municipalités	2023-2029	Terminé En continu	Saint-Damase-de-L'Islet : diffusion d'information dans le calendrier mensuel municipal Saint-Aubert : informations publiées dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux Entente régionale Chaudière-Appalaches : publications diverses Diffusion d'information dans plusieurs bulletins municipaux et médias sociaux : Sainte-Louise : défi pissenlit et herbicyclage par la municipalité pour montrer l'exemple Sainte-Perpétue : défi pissenlit en mai et concours
13	Assurer la gestion des résidus verts par apport volontaire	Mettre en place ou maintenir les points de dépôt de résidus verts	Municipalités	2023-2029	En continu	Actuellement gérés par les écocentres Saint-Roch-des-Aulnaies : projet envisagé en 2024, non réalisé, mais toujours à venir (2025?) : lieu de dépôt pour feuilles et branches au garage municipal Saint-Jean-Port-Joli : encouragement à utiliser le bac brun et l'écocentre Sainte-Louise : point de dépôt à l'étude Sainte-Perpétue : projet à l'étude

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
14	Assurer le recyclage de l'ensemble des boues de stations de station d'épuration vidangées et des boues de fosses septiques	<ul style="list-style-type: none"> Mesurer et planifier la vidange des boues d'étangs aérés (municipalités) Planifier et mettre en œuvre un calendrier de vidange des fosses septiques selon les municipalités et les secteurs (MRC) Planifier la vidange avec une entreprise spécialisée assurant le recyclage des boues (MRC et municipalités) 	MRC Municipalités	2023-2029	Réalisé et en continu	12 municipalités sur 14 font partie du regroupement de la MRC pour la vidange des fosses septiques L'Islet : mesure annuelle et dernière vidange en 2022 Saint-Jean-Port-Joli : mesurage annuel (étangs) Sainte-Perpétue : mesurage annuel (étangs) Saint-Damase-de-L'Islet : mesurage (étangs) en 2024 et suivis des recommandations à faire

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET LA PERFORMANCE EN GMR DANS LES ICI

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
15	Améliorer la connaissance sur les gisements de matières résiduelles générées par les ICI	Collaborer régionalement sur une méthode efficace pour documenter les modes et les quantités de matières générées dans les ICI du territoire	MRC	2023-2024	Terminé À venir	108 entreprises documentées par la symbiose industrielle en économie circulaire Projet à mettre en œuvre avec les MRC de Chaudière-Appalaches
16	Améliorer la performance globale en GMR dans les édifices municipaux	Informers les municipalités et les régies concernant le programme «ICI on recycle +»	MRC Municipalités	2023-2029	Terminé À venir	Saint-Aubert : obtention en 2025 de l'attestation «Performance» ICI on recycle + Obtention de reconnaissance ICI On recycle + dans quelques organisations municipales Renouvellement et nouvelles acquisitions de reconnaissance

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
17	Augmenter la récupération des plastiques agricoles en collaboration avec l'organisme AgriRÉCUP	Implanter ou améliorer les lieux de dépôt des plastiques agricoles et des tubulures d'érablières en partenariat avec AgriRÉCUP	MRC Municipalités UPA AgriRÉCUP	2023-2024	En cours En suspens	Saint-Aubert : information auprès des productrices et producteurs concernant le dépôt des plastiques agricoles à l'Écocentre de L'Islet avec lequel il y a une entente Trois lieux de dépôt sont opérationnels Planification d'un projet pour améliorer la récupération par la mise en place d'un projet pilote de collecte de conteneurs dans les fermes Collaboration des municipalités pour identifier les utilisateurs de plastique agricole L'Islet et Saint-Jean-Port-Joli : sensibilisation auprès des agriculteurs
18	Implanter la tarification incitative	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir de l'information ou accompagner les municipalités et les ICI • Mettre en place une grille de tarification en fonction du nombre de levées et du volume du bac ou du conteneur 	Municipalités MRC	2023-2024	Réalisé Non débuté	Séance d'information par Stratzer pour les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de L'Islet L'Islet : tarification au volume et au nombre de levées Saint-Jean-Port-Joli : réflexion à venir sur la tarification 2026-2027
19	Récupérer la matière organique dans les ICI	Assurer la poursuite du projet pilote de récupération dans les établissements qui génèrent de grandes quantités de MO (à l'exception du secteur agroalimentaire)	MRC Municipalités	2023-2024	Réalisé et en continu	L'Islet et Saint-Jean-Port-Joli : fin du projet pilote et poursuite de la collecte dans les ICI

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
20	Promouvoir l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir ou consolider la plateforme d'échange en ligne • Diffuser de l'information générale et sur les cas à succès • Créer de nouvelles synergies et renforcer le partenariat régional 	MRC	2023-2029	En évaluation Terminé	<p>Dans le cadre du projet Synergie Montmagny-L'Islet :</p> <p>Une formation-atelier de présentation sur l'économie de la fonctionnalité et la coopération</p> <p>Une demi-journée d'atelier/sensibilisation à l'économie circulaire dans le sud de la MRC de L'Islet</p> <p>Un forum de sensibilisation à l'économie circulaire et au développement durable</p> <p>Un atelier de maillage</p> <p>Préparation d'un colloque régional Chaudière-Appalaches pour début 2024</p> <p>Réalisation d'une étude sur les flux de matières par le CTTEI</p> <p>64 publications Facebook + 6 publicités payantes</p> <p>Quatre articles et communiqués de presse</p> <p>Deux chroniques du spécialiste (journal local) Quatre articles/publicités</p> <p>Économies réalisées pour les entreprises de la MRC de L'Islet et celles ayant fait des synergies entre les territoires de Montmagny et L'Islet : 268 524 \$</p>

AMÉLIORER LA GESTION DES CRD

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
21	Augmenter le taux de récupération des résidus CRD	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser les services de récupération et de valorisation par les écocentres Assurer l'accès gratuit de tous les citoyens à un écocentre 	Municipalités MRC	2025-2029	En cours	<p>Les CRD sont récupérés dans trois écocentres :</p> <p>Sainte-Louise : accès gratuit à un conteneur de récupération de CRD (pas d'entente de gratuité avec un écocentre)</p> <p>Sainte-Perpétue : accès gratuit pour les citoyens à l'écocentre</p> <p>Saint-Roch-des-Aulnaies : mesure incitative pour encourager les gens à se débarrasser de leur CRD et autres encombrants à l'écocentre plutôt que de mettre aux ordures ordinaires – remboursement du 100 kg/adresse par année (25 \$ en 2025) et qui sera porté à 50 \$ environ (200 kg/an/adresse) en 2026</p>
22	Assurer la promotion des bonnes pratiques dans le secteur CRD	Produire et diffuser un aide-mémoire de bonnes pratiques à l'intention des responsables municipaux, des citoyens et des entrepreneurs	MRC Municipalités	2024-2029	En cours	Saint-Aubert : diffusion et distribution du dépliant imprimé de l'écocentre auprès de tous les citoyens et citoyennes. Partage de publications de l'écocentre sur Facebook

HARMONISER LA GESTION CONTRACTUELLE ET LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
23	Optimiser les collectes municipales	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les possibilités de regroupement Assurer la coordination entre les municipalités concernées 	Municipalités MRC	2023-2029	Réalisé	Regroupement des municipalités de la MRC dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
24	Regrouper les municipalités pour le transfert et le traitement des matières	Mandater la MRC à procéder à des appels d'offres communs, comme c'est présentement le cas pour le tri des matières recyclables (enfouissement des déchets, traitement des matières organiques, traitement des boues de fosses septiques)	Municipalités MRC	2024-2029	Réalisé	Regroupement de quatre municipalités pour la collecte des déchets (5 ans) et des matières recyclables (2 ans) Regroupement de 12 municipalités pour la vidange des fosses septiques Regroupement des 14 municipalités pour la gestion de la récupération (entente ÉEQ)
25	Réévaluer les modes actuels de transfert et d'élimination des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Documenter et analyser les possibilités d'élimination au niveau régional Choisir un scénario à privilégier en fonction des besoins, des capacités des lieux d'enfouissement, des impacts environnementaux et des coûts pour les municipalités 	Municipalités MRC	2024-2029	Non débuté	
26	Interdire le dépôt de matières autres que les résidus ultimes dans les contenants à déchets	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les matières à interdire dans le bac à déchets (recyclables, encombrants, résidus de CRD, résidus verts, etc.) (MRC et municipalités) Concevoir et proposer un gabarit régional de règlement et le proposer aux municipalités pour adoption (MRC) Lancer une campagne de sensibilisation pour expliquer les objectifs du règlement (MRC) Assurer sa mise en application du règlement par l'information et des sanctions pour les infractions (municipalités) 	Municipalités MRC	2025-2028	Non débuté	

2026-05-06

(W:\Matières résiduelles\Dossiers 2025-2026\PGMR\PGMR 2023-2029\Rapports annuels\Rapport suivi annuel PGMR 2025.docx)